



A vos cultures

N° 2 – 12 février 2020

Service Agronomie

Conseil collectif réalisé pour le département de l'Allier à partir des observations du Bulletin de Santé du Végétal n°2.

Conseils service Agronomie

Conseils service Agronomie

A RETENIR :

Colza :

Altises : Présence de larves signalée

Charançon de la tige du colza : les captures ont augmenté cette semaine mais le pic de vol n'est pas encore atteint.

Attention, en raison du faible nombre de parcelles observées, il est impératif de remettre vos cuvettes jaunes afin d'estimer la pression charançon sur vos parcelles

COLZA

STADES : Reprise de végétation sur l'ensemble des parcelles (stade C1). La montaison (stade C2) est engagée dans 27% des parcelles du réseau.

Pensez à remettre vos cuvettes jaunes

Rappel sur la mise en place :

Placer les cuvettes (sur végétation) dans le colza à 10 m de la bordure, si possible à proximité d'un ancien champ de colza de l'année précédente (le plus proche).

Remplir les cuvettes avec environ 1 litre d'eau additionnée de quelques gouttes de mouillant (type liquide vaisselle, par exemple).

RAPPEL DES STADES :

Stade C1 : Reprise de végétation ; Apparition de jeunes feuilles ;

Stade C2 : Entre-nœuds visibles. On distingue un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.



CHARANCON DE LA TIGE

Les conditions météorologiques ont été favorables à un début de vol et les températures annoncées les après-midis de cette fin de semaine devraient permettre d'intensifier l'activité de ce ravageur.

Il est donc maintenant urgent de vérifier vos cuvettes jaunes régulièrement. Ce piège vous permettra de cibler au mieux le vol du charançon de la tige, mais attention à ne pas le confondre avec le charançon de la tige du chou non nuisible au colza.



	Charançon de la tige du colza	Charançon de la tige du chou
Tailles	3 à 4 mm	2.5 à 3 mm
Aspect du corps	Gris cendré à noir	Gris cendré
Extrémité des pattes	Noire	Rousse
Nuisibilité	Forte	Nulle

Rappel du stade de sensibilité : A partir du stade C2 du colza, apparition d'un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles : c'est le début d'allongement de la tige.

Certaines parcelles ont d'ores et déjà atteint le stade de sensibilité et celui devrait se généraliser sur l'ensemble des parcelles dans les prochains jours au regard des températures annoncées dès la fin de semaine.

Cette météo devrait également être favorable à la poursuite et à la généralisation du vol de charançon de la tige.

Rappel du seuil d'intervention : le charançon de la tige étant très nuisible, un traitement est généralement conseillé 8 à 10 jours après les premières captures significatives d'où l'importance de disposer d'un piège sur ces parcelles. A ce jour, aucune méthode alternative disponible pour lutter contre ce ravageur en cas d'infestation mais, la présence d'auxiliaires (carabiques, staphylins et hyménoptères parasitoïdes) peut éventuellement limiter les futures infestations en détruisant les larves.

Il est encore trop tôt pour intervenir au vu du peu de captures effectuées (sauf exception avec captures importantes depuis la semaine dernière) cette semaine, attendre l'augmentation des captures et généralisation du vol. Suivre notre prochain bulletin, mais on peut penser que l'intervention devra avoir lieu à partir du milieu de la semaine prochaine.

A ce jour, aucune résistance aux pyréthriinoïdes du charançon de la tige n'a été signalée, l'intervention se fera donc avec une spécialité commerciale de cette famille.

Exemple de produits : CYTHRINE MAX (cyperméthrine 500 g/l) à 0.05 l / ha.

Rappel réglementaire :

Un certain nombre de spécialités commerciales à base de cyperméthrine sont limitées à 2 applications par campagne (reportez-vous à l'étiquette du bidon), vérifiez le nombre d'applications que vous avez pu réaliser à l'automne et le type de produits utilisés. ZNT eau de 20 m pouvant être ramenée à 5 m si bande enherbée d'au moins 5 m + enregistrement des pratiques + buses antidérive homologuées.

LARVES D'ALTISES :

Présence de larves signalées (cf BSV de cette semaine)

Retrouvez sur le site de Terres Inovia les dernières recommandations :

Larves d'altises en sortie hiver : quelle conduite tenir pour une reprise de végétation sereine ?

<https://www.terresinovia.fr/home>

Vous trouverez ci-dessous différents liens pour :

- retrouver l'ensemble des matières actives des produits cités ci-dessus
<https://ephy.anses.fr>
- pour le bon usage des produits phytopharmaceutiques
http://www.allier.chambagri.fr/fileadmin/documents_ca03/GuidePHYTO2014.pdf

La Chambre d'Agriculture de l'Allier est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Rédaction : Mickaël Bimbard et Luc Fournier

*Chambre d'Agriculture de l'Allier - 60 Cours Jean Jaurès - BP 1727 - 03017 Moulins cedex
Tél : 04 70 48 42 42 - Fax 04 70 46 30 69 - cda.03@allier.chambagri.fr*

